



Ville de Saint-Julien-les-Villas



n°19

Août 2014

Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



CM1-CM2
et la cuisine
moléculaire



L'Harmonie
célèbre son
centenaire



Fête de la
musique



Renouvellement
des arbres
rues du Clos Balduc
et des Prés Blandins

La SNT aux championnats de France



**« UN BEAU DIMANCHE
A SAINT-JULIEN-LES-VILLAS »**

*« Résister à Saint-Julien
Celui qui croyait au ciel, Celui qui n'y croyait pas »*
Extrait de « La Rue et le Monté » de Louis Aragon

DIMANCHE 31 AOÛT 2014
Esplanade de la Maison du Patrimoine
(derrière la mairie)

PROGRAMME
10h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
11h00 : Inauguration de l'exposition
11h30 : Apéritif offert par la Municipalité
12h30 : Repas tiré du sac sur l'esplanade
de 14h00 à 17h00 : Nombreuses animations
(Tout Pour La Chanson ...)
17h00 : Recueillement en l'église

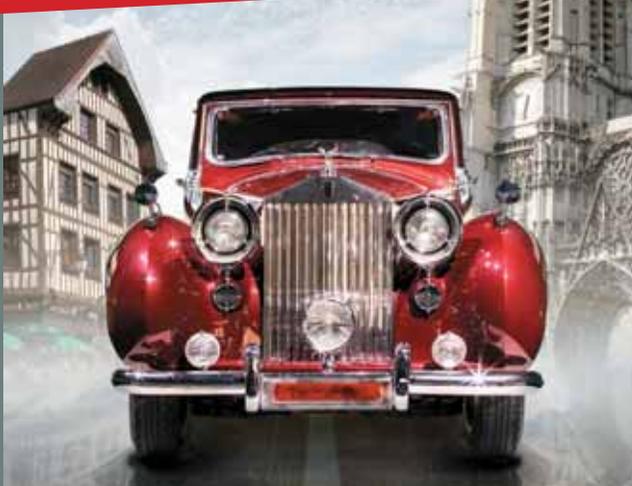
Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

EXPOSITION
« La Libération de Saint-Julien » et « l'Eglise Saint-Julien-de-Brioude »
Auditorium de la Maison du Patrimoine de 17h à 18h




Exposition organisée avec les associations « Pour la Sauvegarde de l'Eglise de St-Julien »
et « l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) »
L'exposition se prolongera jusqu'au 6 septembre à la bibliothèque municipale.

Grand Concours d'Élégance en Automobile
Samedi 13 septembre au Cube, Parc des Expositions de Troyes



48 HEURES EUROPÉENNES
D'AUTOMOBILES ANCIENNES
DE TROYES

12, 13 ET 14 SEPTEMBRE 2014
À TROYES, AUBE EN CHAMPAGNE

www.48heures.com

L'Harmonie L'Indépendante de Saint Julien les Villas

Organise dans le cadre de son Centenaire (1914-2014)

« Le Vide-Grenier de la Musique » Bourse des Harmonies

Dimanche 28 Septembre 2014, de 8h à 18h

Salle polyvalente de Saint Julien les Villas (10800)/Le Château des Cours

L'occasion unique d'échanger, de vendre et d'exposer

- des instruments : cuivres, bois, cordes, percussions....
- des partitions de musique
- des accessoires : pupitres, uniformes, livres....
- des sonorisations : amplificateurs, micros, enceintes, TSF

Vous êtes un particulier peut être avez-vous aussi un ou des instruments, accessoires à vendre...

Votre présence sera la clef de la réussite de cette manifestation

Afin d'organiser au mieux cette journée laissez-nous vos coordonnées dès maintenant.

Inscriptions :

3€ / ml ou 10€ les 5ml

independantedestjulien@gmail.com

Ou appelez Thierry Chaput Tel : **06 47 65 34 51**

Harmonie
rIndépendante



40 rue Gambetta
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales des 23 et 30 mars. Seulement 60% des électeurs se sont déplacés pour aller voter. L'abstention est un phénomène d'abord national avant d'être local. En effet, le sentiment de détachement des élus et des administrés est de plus en plus visible, le raz le bol des affaires, l'impression d'inutilité des élus : tant de réflexions qui conduisent à l'abstention. Les premiers responsables sont les élus eux-mêmes. La nécessité de rapprocher les actions politiques des désirs des citoyens, est

indispensable. Sur le plan local, c'est encore plus vrai. Nous nous devons d'être proches de nos administrés. Si la gestion communale est d'anticiper et de préparer l'avenir, elle doit se faire de manière partagée et en collaboration. Nous allons nous atteler à cette tâche, afin que lors des prochaines élections l'équipe gagnante soit portée par une majorité des Sancéens.

Le 4 avril 2014, le Conseil Municipal, m'a élu Maire de Saint-Julien-les-Villas et je l'en remercie. C'est un grand honneur qui m'est fait de pouvoir conduire les affaires de notre commune. Je serai le maire de tous les Sancéens. Je mesure la tâche qui m'incombe comme pour l'ensemble du Conseil Municipal.

Ma volonté avec mon équipe au travers de notre programme et de nos engagements est de rassembler tous les Sancéens autour de projets partagés afin de conduire Saint-Julien-les-Villas vers un avenir serein dans un cadre verdoyant.

Des sujets et projets nous attendaient dès ce début de mandat : les rythmes scolaires, l'accès à la vélovoie, la restructuration de l'avenue Terrenoire, le remplacement de notre Directeur Général des Services. Nous nous sommes mis immédiatement au travail.

Les rythmes scolaires sont en route avec la mise en place d'ateliers qui, au cours de l'année scolaire, s'étofferont avec des activités nouvelles et différentes.

Les travaux de l'avenue Terrenoire débuteront dès septembre avec le passage de la vélovoie depuis le parc des Moulins à l'impasse des Templiers.

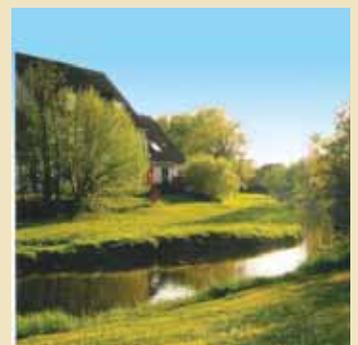
Monsieur Laurent Pignerol devient notre Directeur Général des Services en remplacement de Madame Laure Clerget.

Dans notre campagne électorale, nous avons annoncé 20 engagements pour les 10 prochaines années. Nous y avons ajouté la baisse du prix des cantines scolaires. C'est fait, depuis début mai l'ensemble des prix a baissé de 10%. Dès la rentrée de septembre, nous retravaillerons autour de nos 20 engagements afin d'établir d'ici fin 2015 le plan pluri annuel de notre action.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Jean-Michel Viart
Maire de Saint-Julien-les-Villas

- Conseil Municipal 4
- Affaires scolaires 6
- Culture 10
- Urbanisme 12
- Environnement 13
- Politique de la ville 14
- Affaires sociales 15
- Finances 17
- Citoyenneté 18
- Sports 19
- Etat civil 21
- Expression politique 22



Le Sancéen

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
 Directeur de publication : Jean Michel VIART
 Conception et réalisation : Olivier JOUAULT
 Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas.
 Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER
 Imprimeur : Imprimerie La Renaissance
 Dépôt légal : 3^e trimestre 2014



Résultats du second tour

des élections municipales du 30 mars 2014

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
M. Jean-Michel VIART (LDIV)	1006	19,29	34,58	20	2
M. Jean-Marie BAILLY (LDVD)	920	17,64	31,62	5	1
M. Didier CLOOS (LDVG)	517	9,91	17,77	2	0
M. Daniel PICARA (LDVD)	466	8,93	16,01	2	0

Voici la répartition des différentes commissions :

Sous la responsabilité du maire adjoint délégué, les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, soit par les services, soit à l'initiative d'un des membres.

Elles préparent le travail et les délibérations du conseil. Elles n'ont aucun pouvoir de décision. Le conseil municipal est seul décisionnaire. Les séances des commissions municipales ne sont pas publiques, mais préparent le Conseil Municipal qui, lui, est public, bien que seuls les conseillers municipaux puissent y prendre la parole.

Le maire est le président de droit des commissions municipales.

Commission Finances et Affaires Générales

Jean Michel VIART, Françoise GREVA, Patrick GROSJEAN, Sylvie HUGUENOT, Thierry JOLY, Colombe CODAZZI, Jérémy ZWALD, Michel BROUILLET, José VAZQUEZ, Michel SERGENT, Patrick PETITJEAN, Jean Marie BAILLY, Emmanuelle FORMENTELLI, Didier CLOOS, Daniel PICARA.

Commission Urbanisme et Voirie

Jean Michel VIART, Jérémy ZWALD, Patrick GROSJEAN, Michel BROUILLET, José VAZQUEZ, Michel SERGENT, Patrick PETITJEAN, Jamel CHARNI, Jean Marie BAILLY, Didier CLOOS, Daniel PICARA.

Commission Développement Durable et Cadre de Vie

Jean Michel VIART, Michel BROUILLET, Patrick GROSJEAN, Jérémy ZWALD, Michel SERGENT, Olivier JOUAULT, Patrick PETITJEAN, Martine ROY, Patricia BIZZARI.

Commission Affaires Scolaires et Enfance

Jean Michel VIART, Colombe CODAZZI, Patrick GROSJEAN, Sylvie HUGUENOT, Michel BROUILLET, Cécile LADOUX, Jamel CHARNI, Béatrix de BOUDEMANGE, Martine ROY, Patricia BIZZARI, Marc MOREAU.

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	5 012		
Abstentions	2 241	42,98	
Votants	2 973	57,02	
Blancs ou nuls	64	1,23	2,15
Exprimés	2 909	55,79	97,85

Commission Sports

Jean Michel VIART, José VAZQUEZ, Sylvie HUGUENOT, Michel BROUILLET, Olivier JOUAULT, Michel SERGENT, Jamel CHARNI, Yvon LAURENT, Didier CLOOS, Marc MOREAU.

Commission Culture et Vie Associative

Jean Michel VIART, Sylvie HUGUENOT, Michel SERGENT, Olivier JOUAULT, Gervaise JOUAULT, Béatrix de BOUDEMANGE, Catherine DUFOUR, Christine JOLY, Patricia HUSSON, Emmanuelle FORMENTELLI, Patricia BIZZARI, Marc MOREAU.

Commission Affaires Sociales et Personnes Agées

Jean Michel VIART, Thierry JOLY, Colombe CODAZZI, Sylvie HUGUENOT, Gervaise JOUAULT, Cécile LADOUX, Patricia HUSSON, Mélanie COUVREUX, Yvon LAURENT, Patricia BIZZARI.

Commission Citoyenneté

Jean Michel VIART, Patrick GROSJEAN, Sylvie HUGUENOT, Jérémy ZWALD, Olivier JOUAULT, Mélanie COUVREUX, Jamel CHARNI, Martine ROY, Patricia BIZZARI, Daniel PICARA.

Commission Politique de la ville

Jean Michel VIART, Patrick GROSJEAN, Sylvie HUGUENOT, Thierry JOLY, Colombe CODAZZI, José VAZQUEZ, Olivier JOUAULT, Karim KEDIM, Didier CLOOS.

Conseil municipal de Saint-Julien-Les-Villas



Jean Michel VIART
Maire



Patrick GROSJEAN

1er adjoint à la Politique de la ville, et Citoyenneté



Colombe CODAZZI

Adjoint aux Affaires scolaires, Péricolaires et Petite Enfance



Thierry JOLY

Adjoint aux Affaires sociales et personnes âgées



Françoise GREVA

Adjoint aux Finances



Jérémy ZWALD

Adjoint à l'Urbanisme et Voirie



Sylvie HUGUENOT

Adjoint aux Affaires culturelles et associatives



Michel BROUILLET

Adjoint au Développement Durable et Cadre de vie



José VAZQUEZ

Conseiller délégué au Sport et aux associations



Olivier JOUAULT

Conseiller délégué à la Communication



Michel SERGENT

Conseiller délégué aux Affaires générales



Béatrix DE BOUDEMANGE



Jamel CHARNI



Catherine DUFOUR



Gervaise JOUAULT



Patricia HUSSON



Cécile LADOUX



Patrick PETITJEAN



Christine JOLY



Mélanie COUVREUX

Plus proche des Sancéens



Jean Marie BAILLY



Emmanuelle FORMENTELLI



Karim KEDIM



Martine ROY



Yvon LAURENT

Changeons d'air à Saint-Julien



Didier CLOOS



Patricia BIZZARI

Agir et construire



Daniel PICARA



Marc MOREAU

Classe verte

à Gérardmer du 8 au 17 avril 2014

Cette année encore, les élèves de Saint-Julien-les-Villas ont eu la chance de découvrir les Vosges dans le cadre d'une classe verte (et ensoleillée), sur le site de la Mauselaine, situé sur les hauteurs de Gérardmer.



Quatre classes y étaient conviées : les CM2 de MM. Jeannel et Loison, ainsi que ceux de Mme Coste et de M. Balossier, réunis en un seul groupe emmené M. Balossier, Mme Coste n'ayant pu être remplacée.

L'objectif du séjour était de permettre aux enfants une approche différente et en situation des problématiques de l'environnement avec notamment la découverte de l'écosystème vosgien, des cycles de l'eau domestique (visite d'une station d'épuration et atelier) et naturelle que les élèves ont pu voir lors de la randonnée de mi-séjour (départ de la source de la Mauselotte jusqu'à l'usine hydroélectrique de la Bresse). Ils ont aussi découvert une scierie ancienne des Vosges (un Haut-fer) et ont réalisé une éolienne. Les élèves ont été conquis par ce séjour placé sous les signes du soleil et de la bonne humeur.

Nous remercions le centre de la Mauselaine, son équipe et ses animateurs pour leur professionnalisme et leur constante bonne humeur permettant aux enfants d'en oublier qu'ils étaient venus travailler et leur démontrant que l'on peut très bien vivre sans télévision...

Colombe CODAZZI



CM1 - CM2

et la cuisine moléculaire

Vendredi 23 mai, les élèves de CM1/CM2 de l'école Fernand Ganne ont découvert une drôle de technique pour faire la cuisine : la cuisine moléculaire...

Ils ont pu réaliser deux recettes : le caviar de cassis ou de grenadine (billes d'alginate de sodium au cassis) et des spaghettis d'agar-agar au cassis, à la grenadine et à la menthe. Pour réaliser cela, ils ont utilisé des béchers, des pipettes et des seringues, de l'agar agar... Le résultat était étonnant ils ont pris plaisir à manipuler et à goûter.

Nous avons réalisé des spaghettis au sirop et du caviar. J'ai trouvé ça hyper bien, je me suis bien amusée et j'ai trouvé ça très bon. Aujourd'hui, j'ai réalisé une nouvelle expérience qui m'a beaucoup plu » (Lola CM2)

J'ai fait en premier du caviar d'alginate à la grenadine. Je me suis trompée une fois, alors j'ai recommencé, mais c'était rigolo. En dernier, j'ai fait des spaghettis au cassis. Tout le monde a aimé. Avec mes amies, on a rigolé car les spaghettis étaient tous en miettes » (Maëlys CM1)

Nous remercions les parents pour l'aide apportée lors de cette animation.



Colombe CODAZZI

Fêtes des écoles

Fernand Ganne aux couleurs de l'Europe

Cette année encore, avec une belle énergie, les écoles maternelles et élémentaires Ganne ont uni leurs forces pour organiser leur fête commune. Sophie Brandys et Hervé Loison, les directeurs, ont tenu d'abord à remercier les 6 parents du groupe de pilotage et pas moins de 80 autres sans qui, il n'y aurait tout simplement ni **Kermesse** ni fête. Leur aide est précieuse, indispensable, dans la minutieuse préparation, le montage, la tenue et le démontage d'une quinzaine de stands... C'est aussi la coopération toujours aussi efficace entre les personnels enseignants et municipaux



des écoles, du gymnase, des services techniques et cette année de l'école de musique, qui a permis de monter les deux spectacles présentés au gymnase, avec de magnifiques costumes. Ballades européennes donc pour cette fête 2014, avec des danses et des prestations musicales qui ont emmené les spectateurs de France en Italie, en Autriche et en Russie le matin, puis en Grèce, en Angleterre et en Irlande l'après-midi, avec un « cup song » bien rythmé pour conclure... ou presque, avant la surprise réservée par un ancien de l'école, Romain N'Guyen, qui présenta son association avec une démonstration de Kung-fu. La force de l'Europe n'est-elle pas de permettre l'expression de cultures diverses ?

De l'avis de tous, cette fête a été une grande réussite. Grâce à la confiance des professionnels, aux annonceurs, aux donateurs, à la participation de nombreux parents le bilan est très positif. Mais si l'aspect financier compte bien sûr pour que les coopératives des deux écoles puissent mener de nombreux objectifs éducatifs, il faut souligner aussi le moment de convivialité, de lien social et de réjouissance que cette fête apporte, en annonçant joyeusement la fin toute proche de l'année scolaire et des vacances méritées.

Un grand merci et un grand bravo à tous.

Colombe CODAZZI



Kermesse

de Robin Noir



Samedi 14 juin a eu lieu la kermesse de l'école maternelle Robin Noir. Avec l'aide de quelques parents bénévoles qui se sont investis dans la recherche de lots, dans l'organisation des stands et la gestion des repas.

Les jeux se sont déroulés dans la convivialité et la bonne humeur. Le beau temps était au rendez-vous et ce fut un succès.

Colombe CODAZZI



Fête d'école

à la maternelle Robin Noir

Mardi 24 juin 2014, les 3 classes de l'école maternelle Robin Noir se sont retrouvées à la salle polyvalente de Saint Julien mise à disposition par la municipalité pour faire un spectacle de fin d'année en danses et en chansons autour des contes. C'était le fil conducteur du projet d'école de l'année. Grâce à l'aide des parents bénévoles, du personnel de l'école (dames de service et maîtresses) et le concours de la commune, ce spectacle a été apprécié pour ses costumes colorés et les prestations des enfants : petits chevaliers et princesses de la classe des petits de Chantal, ogres et ogresses qui se sont trémoussés sur « Happy » des moyens de Frédérique, princesses et chevaliers des grands de Stéphanie, inspirés par le spectacle vu à Provins durant l'année scolaire. Ce fut une belle réussite.



Colombe CODAZZI



Rythmes scolaires

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront des nouveaux horaires à l'école. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques :

Favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs, bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

La réforme des temps scolaires à l'école primaire prévue par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine en assurant une plus grande régularité et une meilleure répartition des temps d'enseignement, de manière à faciliter l'apprentissage de tous les élèves. Le respect des rythmes biologiques est essentiel pour faciliter les premiers apprentissages. Pour tous les écoliers, se lever tous les jours de la semaine à la même heure et avoir des journées d'enseignement allégées est fondamental.

Pour les élèves de maternelle, le respect des rythmes biologiques est essentiel, afin de faciliter les premiers apprentissages. Certaines spécificités de la maternelle doivent toutefois être prises en compte. C'est pourquoi, le ministère de l'éducation nationale recommande de porter une attention particulière sur quatre points.

- Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants
- Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école
- Organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire
- Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants

Les objectifs de la commune :

- Travailler autour et dans l'intérêt des enfants
- Optimiser nos temps d'accueil périscolaire
- Différencier les rythmes des enfants de maternelle et d'élémentaire.
- Élaborer un Projet Éducatif Territorial (PEDT) pour la rentrée 2015-2016

Les nouveaux horaires scolaires sont :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h45 à 12h et de 14h à 16h
- le mercredi : de 8h45 à 11h45

Les services périscolaires proposés aux familles sont :

- L'accueil du matin de 7h30 à 8h45 (du lundi au vendredi)
- la garde méridienne de 12h00 à 12h30 et de 13h15 à 14h00 et de 16h à 16h15 (du lundi au vendredi SAUF le mercredi)
- La garde méridienne de 11h45 à 12h30 le mercredi
- L'accueil du soir de 16h00 à 18h30 (du lundi au vendredi SAUF le mercredi). Nous proposons du périscolaire et les ateliers. Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la mairie (<http://www.saintjulienlesvillas.fr>)
- Études pour les élémentaires de 16h à 17h (du lundi au vendredi SAUF le mercredi)

Voici une présentation des différentes activités qui seront proposées durant le premier cycle (de la rentrée aux vacances de la Toussaint) de l'année scolaire 2014-2015. Nous proposerons d'autres activités sur les cycles suivants en tenant compte des possibilités des associations et du retour sur expérience du premier cycle.

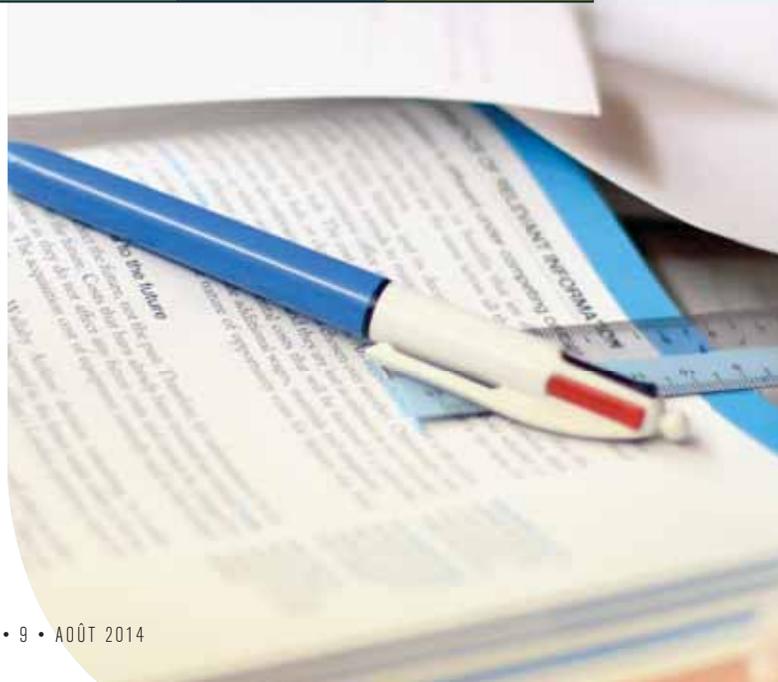
Colombe CODAZZI



CYCLE1	Maternelle F. Ganne	Elémentaire F. Ganne 2	Elémentaire F. Ganne 3	Maternelle Robin Noir	Elémentaire Robin Noir
LUNDI	Initiation au cirque 10 places (sur site)	Jeux d'adresse 28 places (sur site)	Sports d'opposition 28 places (sur site)	Activités manuelles « la récup et moi » 10 places (sur site)	Maison de la science 18 places (sur site)
	Eveil musical 10 places (sur site)	Expression corporelle 15 places (sur site)	Fabrication de jeux de société 15 places (sur site)	Jeux de motricité 10 places (sur site)	Expression corporelle 14 places (sur site)
MARDI	Jeux de motricité 10 places (sur site)	Fabrication de jeux de société 15 places (sur site)	Arts graphiques 15 places (sur site)	Expression corporelle 10 places (sur site)	Tchoukball 28 places (sur site)
	Contes animés 10 places (sur site)	Jeux collectifs 15 places (sur site)	Activités manuelles 15 places (sur site)	Bibliothèque 10 places (sur site)	Ultimate 28 places (sur site)
JEUDI	Jeux de motricité 10 places (sur site)	Arts graphiques 15 places (sur site)	Théâtre 15 places (sur site)	Initiation au cirque 10 places (sur site)	Jeux d'adresse 28 places (sur site)
	Activités manuelles « la récup et moi » 10 places (sur site)	Théâtre 15 places (sur site)	Activités manuelles 15 places (sur site)	Jeux de motricité 10 places (sur site)	Tchoukball 28 places (sur site)
VEND.	Expression corporelle 20 places (sur site)	Activités manuelles 18 places (sur site)	Jeux collectifs 18 places (sur site)	Eveil musical 10 places (sur site)	Ultimate 28 places (sur site)
	Bibliothèque 30 places (à la bibliothèque)	Chorale 12 places (Ecole de musique)	Chorale 12 places (Ecole de musique)	Contes animés 10 places (sur site)	Jeux d'adresse 28 places (sur site)

- Encadré par un animateur
- Ecole de musique
- Intervenant extérieur
- Bibliothèque
- Encadré par le service des sports

Inscription à partir du 19/08/2014 au Pôle Accueil Enfance Jeunesse (suivant les inscriptions **des séances d'animations supplémentaires seront proposées en plus**)



MJC



Depuis quelques années la MJC et le service prévention de la Ville de Saint-Julien-les-Villas, proposent un programme d'activités commun. Ce programme très varié qui touche les jeunes Sancéens de 11 à 17 ans permet d'accompagner des jeunes dans des activités sportives, de loisirs, de découverte et de préparation de projets, durant les petites et grandes vacances.

Une cinquantaine de jeunes ont participé aux activités pendant les vacances de Pâques, avec au programme ; une chasse au trésor avec énigmes, un tournoi de football organisé par le club ados de Sainte Savine (4ème place), différentes soirées, dont une soirée dansante à Buchères avec les jeunes de Saint-André-les Vergers, ainsi que des sorties Bowling, Pizza-Ciné, Gymnase, Laser Game . . .

Ceux qui n'étaient pas intéressés par ces activités ont pu rester à la MJC en accueil libre, où ils ont joué au tennis de table, au baby foot et ont organisé des matches de foot dans la cour d'école Fernand Ganne.



Petite soirée « tout est permis » entre jeunes

Préparation au défi breton

Afin de préparer le défi Breton à la Yole dans le Golf du morbihan (du 22 au 27 juillet 2014), certains jeunes se sont entraînés au lac de Lusigny.

Le programme d'été Juillet-Août est sorti, celui-ci est disponible sur le site internet de la MJC ainsi qu'à la mairie ou directement à la MJC. De nombreuses activités sont prévues pour satisfaire les jeunes Sancéens durant l'été.

Sylvie Huguenot

Fête de la musique

C'est par une belle soirée estivale que notre fête de la musique a eu lieu.

L'EST arc-en-ciel a su nous concocter une soirée conviviale et familiale. Deux thèmes nous ont été dévoilés, Georges Brassens revu et corrigé, nos vinyles des années 70-80 remixés. Plus de 3h de musiques rythmées et endiablées. Le public a pu chanter et danser en toute convivialité. Nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine.



Temporada

Dans le cadre de la 6ème temporada Brésil Sertão et Mer était proposée une soirée Brésilienne le vendredi 11 avril 2014 à la salle polyvalente. Plusieurs artistes se sont succédés sur scène : Christian Paoli aux percussions, Renato Velasco à la guitare et Heitor de Pedra Azol comme maître de cérémonie.

Celui-ci a présenté une guitariste classique : Graça Alan. Une jeune chanteuse franco-brésilienne lui a succédé. Celle-ci a su chauffer la salle en entraînant une partie du public sur la piste de danse. Le spectacle s'est achevé sur un trio de musiciens, Maya et Boa Vista ainsi que Davi Seabra qui ont joué et chanté des chansons brésiliennes et ont su faire voyager le public.

Sylvie Huguenot



Ciné Club

Le CINE-CLUB de Saint-Julien-les-Villas est une association sans but lucratif, fondée selon la loi de 1901, inscrite au J.O, statuts déposés à la Préfecture de l'Aube.

Le CINE-CLUB est soumis à la réglementation dite du « Cinéma non commercial ».

Il n'est ni :

- Un club de cinéastes amateurs,
- Une cinémathèque à bon marché ou un Musée du cinéma,
- Un cours sur le cinéma donné par de savants professeurs.

Il **EST**, avant tout, un groupe :

Un groupe d'amis, qui a choisi de partager le plaisir de découvrir, ensemble, un film et les artistes qui l'ont fait, et cela, en toute liberté, sans soumission aux modes, aux conformismes, à la rentabilité commerciale.

Une séance de Ciné-Club, c'est une fête, centrée sur un art qui est aussi le langage de notre temps, c'est une ouverture sur le monde, sur l'universalité de l'homme. C'est un espace d'échange, de discussion, de connaissance, de formation.

Nous sommes en campagne d'adhésion actuellement, et nous encourageons les sancéennes et les sancéens à nous rejoindre. L'adhésion est de 10€ par an de date à date. Nous projetterons prochainement des films tels que *le Train* avec Michel Simon, *le Voleur de Bicyclette* de Vittorio de Scia, *Tout l'or du Monde* avec Bourvil, le *Pianiste* de Wladyslaw Szpilman, en présence d'un animateur-débateur (Liste non exhaustive).

Un magazine CINE3@UBE Mag sera distribué gratuitement chaque trimestre, à tous les adhérents, avec de nombreuses informations sur nos activités. Nous remercions M. le Maire et son équipe pour l'aide apportée à notre initiative.

Prochaine projection : *le Train* avec Michel Simon, le Jeudi 4 sept 2014 à 19 h à la maison du patrimoine du Grand Troyes (derrière la mairie de Saint-Julien-les-Villas)

Sylvie Huguenot



L'Harmonie

célèbre son centenaire.

Depuis le début de l'année 2014, L'Harmonie « l'Indépendante de Saint-Julien-les-Villas » célèbre son centenaire.

Le 16 mars 2014 a eu lieu le rendez-vous musical avec en invité : « L'Ensemble de saxophones de l'école de musique de Rosières » sous la direction de Jean-Luc HENRION. Ce concert s'est déroulé à l'église de Saint-Julien-les-Villas.



Puis le 5 avril 2014, l'Orchestre d'Harmonie « l'Indépendante de Saint-Julien-les-Villas » s'est produit avec la chorale « Tout pour la Chanson » comme invitée.



Sans oublier le concert du 18 mai 2014 de « L'Ensemble de l'école Municipale de Musique » sous la direction d'Isabelle CRUSSON



Mais aussi le concert du 15 Juin 2014 avec comme invité l'Orchestre d'Harmonie « l'Intrépide de Nogent sur Seine » sous la direction d'Olivier Bouter qui a joué avec l'Orchestre d'Harmonie « l'Indépendante » sous la direction d'Alain Thiery.



Sylvie Huguenot

Parking

derrière l'église



En 2013, des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'intersection des rues Gambetta et de la rue de l'Hôtel de ville (création d'un giratoire, éclairage public) et aux abords de l'église (parvis et espaces latéraux). En 2014, ce sont des travaux sur l'édifice qui ont été réalisés pour rendre accessible le bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

Aujourd'hui, il convient de mener à terme ce projet en réaménageant le parking situé à l'arrière de l'église. En l'occurrence, il s'agit de créer une unité esthétique des espaces verts en bouclant la ceinture de buis créée au pied de l'édifice. Le revêtement du parking est prévu en enrobé classique et ce projet permettra de renouveler le réseau d'eau pluviale et l'éclairage public. Le réaménagement de l'espace vert en bord de Seine, prévu initialement, est volontairement repoussé car le Service de la Trame hydraulique du Grand Troyes prévoit d'y réaliser des travaux de réfection des berges. Ainsi, nous pourrions associer notre réflexion pour assurer un aménagement esthétique et paysager de cet espace vert.

Au sujet du stationnement, il sera réduit à 8 places, contre 11 actuellement, dont une sera réservée aux personnes à mobilité réduite. Cette zone sera traitée en zone bleue, c'est-à-dire réservée à du stationnement gratuit mais limité à 1h30, pour permettre la semaine de conserver des places disponibles pour les usagers des services de la Mairie.

Jérémy Zwald



Voirie

Requalification de l'avenue Terrenoire :

La nouvelle équipe municipale fraîchement arrivée aux affaires, a pris à bras le corps cet important dossier, pour le mener à terme dans le meilleur intérêt des sancéens.

Après la consultation des premiers plans du projet du Maître d'œuvre, des réunions avec les différents acteurs du projet, les rencontres avec les riverains, la présentation publique du 5 juin dernier, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 26 juin, de procéder à des travaux de réaménagement de l'avenue Terrenoire avec pour objectifs :

- Assurer une meilleure sécurité pour tous les usagers de cette voirie et de ses abords (réduire la largeur de la chaussée pour réduire la vitesse, créer des plateaux limités à 30km/h aux intersections, constituer un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite)
- Améliorer la qualité esthétique par l'enfouissement des réseaux, un traitement de l'éclairage public, nouveau mobilier urbain et plantation d'une trentaine d'arbres aux endroits les plus propices pour permettre une intégration paysagère par égard au cadre naturel qui la borde.

Le Grand Troyes, dans le cadre du Schéma structurant des vélo-voies et pistes cyclables de l'agglomération, prévoit de relier la vélo-voie des Lacs au réseau cyclable de l'agglomération par l'avenue Terrenoire. Son tracé arrêté longe le bras de Seine de la contre allée Templiers au pont Moulin le Roi sur une voie sécurisée pour les cyclistes en empruntant le cadre paysager verdoyant des berges de Seine. Par ailleurs, faisant suite à une sollicitation de la commune, le Grand Troyes propose une solution technique pour l'amélioration de l'alimentation du ru La Fontaine en période d'étiage en abaissant au maximum l'une des bondes qui l'alimente.

Au regard de la longueur de cette avenue, les travaux seront réalisés en deux tranches. Les travaux commenceront sur la première partie : du pont de l'Hôtel de ville au pont Moulin le Roi. Ces travaux doivent débuter en septembre pour une durée de 5 mois, cela représente un coût estimé de 784 000 euros (hors taxes)

La seconde tranche, du pont Moulin le Roi à la Place de la Haute-Moline, durera quant à elle 2 mois, pour un coût estimé de 310 500 euros HT.

Financeurs : Conseil Général (410 000 euros), Grand Troyes (30 000 euros) et commune (654 800 euros).

Des déviations seront établies pour assurer l'accès des riverains, mais aussi pour rendre accessibles les commerces et professions libérales.

Vos élus restent mobilisés et à votre écoute pour assurer le suivi et le déroulement de ce chantier dans les meilleures conditions.

Jérémy Zwald



Aménagement de la digue de Foicy

Vous avez tous été surpris par l'abattage des arbres et arbustes qui bordaient la Digue de Foicy (partie Sancéenne allant du Centre Technique Municipal et longeant la rue du Chemin des Bois).

Pour la protection des digues en cas de déracinement des arbres, la législation impose une coulée vide de 10 mètres (de chaque côté) à partir du pied de la digue. Si les 3.50 premiers mètres doivent rester en herbe, les 6.50 mètres suivants seront re-paysagés. Des arbustes de taille moyenne et des espaces fleuris redonneront à notre digue l'envie de superbes promenades.

Michel Brouillet



Renouvellement des arbres Rues du Clos Balduc et des Prés Blandins

Plantés à la création du lotissement du Clos Balduc, voici bientôt 30 ans, les grands platanes devenus majestueux sont hélas devenus trop dangereux pour les riverains.

Trop proches des maisons, leurs racines de surface détruisent les trottoirs et soulèvent les fondations des murets de clôtures.

Ils seront abattus, avec regrets, pendant l'automne prochain.

Mais ! Rassurez-vous ils seront immédiatement remplacés par d'autres arbres aux volumes mieux adaptés à proximité des habitations.

Michel Brouillet



Aménagement de la Batarde

Dans le cadre de l'aménagement de « La Batarde » et en collaboration avec le service «Trame Hydraulique» du Grand Troyes.

Les Services Techniques Municipaux ont sorti du lit de la Seine 3 voitures abandonnées, jetées dans les eaux du fleuve.

Nous avons profité de la présence d'une pelleuse hydraulique d'une puissance de 31 Tonnes, armée d'un bras de 21 mètres, pour extraire les 3 carcasses qui partiront en recyclage chez un ferrailleur.

Michel Brouillet



Baignade non autorisée



Nous tenons à vous rappeler que dans un souci de sécurité, la baignade est non autorisée sur toute la commune de Saint-Julien-les-Villas : que ce soit à proximité des ponts (route de Verrières, rue de l'Hôtel de ville, Moulin Le Roi), de sur les abords de la Seine ou encore au déversoir.

Patrick Grosjean

Environnement

La chasse aux moustiques



L'arrivée des beaux jours évoque des repas en plein air, une sieste à l'ombre d'un arbre, des activités de jardinage et biens d'autres plaisirs qui peuvent malheureusement être gâchés par des piqûres de moustiques.

Dans le cadre de ses compétences, le Grand Troyes se charge de la diminution de ces nuisibles, mais ne peut intervenir que sur le domaine public de son territoire. Des opérations régulières sont assurées tout au long de l'année, afin de garantir l'efficacité d'un traitement de longue durée, à l'aide d'un produit qui respecte l'environnement et l'écosystème : le BTI.

Cibler les larves

Pour que le moustique puisse proliférer, deux facteurs sont nécessaires : la présence d'eau stagnante et une température minimum. A titre d'exemple, un bidon de 100 litres d'eau peut abriter jusqu'à 5 000 larves de moustiques ! Il faut savoir que c'est seulement pendant sa période larvaire que le développement du moustique peut être interrompu.

L'affaire de tous

S'il n'est pas possible d'éliminer tous les moustiques, nous pouvons au moins limiter leur multiplication, pour cela quelques gestes simples sont à appliquer et à transmettre autour de vous :

- Ciblez et videz les gîtes larvaires : bidons, vieux pneus, bassins d'ornementation, pots en terre et tous récipients pouvant contenir de l'eau stagnante.
- Nettoyez les gouttières régulièrement
- Couvrez les récupérateurs d'eau, ou tous contenants d'eau stockée à l'air libre
- Si vous possédez une piscine, entretenez-la régulièrement et couvrez-la hors saison ou si vous ne l'utilisez pas pendant quelques jours.

Ces précautions sont utiles pour vous et pour votre voisinage également, c'est pourquoi il est important que chacun adopte les bons gestes. Lorsque les moustiques sont déjà là, vous pouvez disposer autour de vos terrasses, balcons ou au bord de vos fenêtres, des plantes à l'odeur citronnée (géraniums, citronnelle, thym citron, mélisse, etc). Le Grand Troyes se tient à votre disposition pour tout conseil et vous souhaite un bel été, à l'abri des moustiques !

Contact : Pôle technique du Grand Troyes au 03.25.45.27.30.

Conseil de quartier

Suite aux élections municipales de mars 2014, où vous nous avez fait confiance, nous nous sommes engagés à établir des « conseils de Quartier ».

Nous avons, avec vous pendant la campagne dénombré six quartiers historiques qui sont :

- le quartier de la Saulte
- le quartier des Vignes
- le quartier du Château des Cours
- le quartier du Petit Saint-Julien
- le quartier de la Burie
- le quartier de la Moline

Nous voulons mettre en place ces différents conseils de quartier avec vous et pour vous, à partir du 4^e trimestre de cette année.

C'est pourquoi, nous lançons cet appel afin que cette action citoyenne soit efficace et pratique dans votre vie de tous les jours.

Toute personne intéressée par cet engagement citoyen doit nous communiquer ses coordonnées, soit par courrier par mail ou par téléphone.

Patrick Grosjean



Conseil des aînés

APPEL : vous avez au moins soixante ans, vous vivez dans notre commune, vous avez ou avez eu une vie professionnelle, vous possédez un peu de temps libre, nous sommes intéressés par votre savoir être et votre savoir-faire.

Venez nous rejoindre au « Conseil des AINES », pour le faire vivre et grandir dans le but d'aider nos concitoyens (cela vous permettra de répondre plus facilement à vos attentes).

Afin de faire vivre cette nouvelle façon de procéder, veuillez nous indiquer vos coordonnées, soit par courrier par mail ou par téléphone.

Patrick Grosjean

Citoyens vigilants

Attention, des personnes se disant employés communaux (vêtus ou non d'un gilet jaune) peuvent se présenter à votre domicile pour vous proposer de tailler votre haie ou d'autres travaux.

Sachez que les employés communaux de la Ville de St Julien les Villas travaillent uniquement pour la commune et ne peuvent pas travailler pour les particuliers.

N'hésitez pas à appeler la Police Municipale au 06.75.21.42.06 en cas de doute.



Croix Rouge Française

Le 24 mai, la Croix Rouge Française et Monsieur le Maire se sont retrouvés vers 11h00 au début de la rue Henri DUNANT pour honorer le 150^e anniversaire de la création de la CROIX ROUGE FRANCAISE. Étaient présents M. Jean LAUVERGEAT Président départemental, Marie-Odile CORDIN Directrice départementale de l'action sociale, M. Fabrice QUIREZA Directeur départemental de l'urgence et du secourisme, Mme Véronique FREBY Présidente de l'Unité locale du Grand Troyes, M. Jean-Michel VIART Maire de Saint-Julien-les-Villas, M. Patrick GROSJEAN adjoint à la Citoyenneté, et des bénévoles action sociale et des secouristes.



M. LAUVERGEAT retraça l'histoire de la vie de M. Henri DUNANT fondateur de cette association, M. le Maire souligna l'utilité encore nécessaire de la Croix Rouge Française, puis une gerbe fut déposée.

Patrick Grosjean



CCAS

Centre communal d'action sociale

Liste des élus siégeant au CCAS (Centre communal d'action sociale) :

Thierry Joly (Vice président), Sylvie Huguenot, Michel Sergent, Gervaise Jouault, Mélanie Couvreur, Yvon Laurent, Patricia Bizzari, Marc Moreau



Sensibilisation aux risques sur les jeux dangereux des enfants

Au mois de Juillet, Thierry Joly accompagné d'un agent de la police municipale ont sensibilisé les enfants du centre de loisirs de Saint-Julien aux risques liés aux dangers de certains jeux entre eux. Pendant cette intervention, un rappel sur les fondamentaux de la vie a été fait aux enfants par l'adjoint aux affaires sociales. Un débat s'est installé entre les enfants et les intervenants. La participation des deux groupes présents (6-8 ans et 10-12 ans) ont permis de sensibiliser les enfants au danger réel de ces jeux.

Thierry Joly



Aide aux courses et portage des repas

Soucieux de l'accompagnement de nos seniors, la nouvelle municipalité met en place dès la rentrée deux nouveaux services :

- **Le portage de repas**

Ce service se propose de vous apporter un repas chaud en fin de matinée du lundi au vendredi. Des repas froids pourront être distribués pour le week-end.

- **L'aide aux courses**

Ce service gratuit permettra aux personnes âgées sanoéennes, ayant des difficultés à réaliser leurs courses, de les conduire jusqu'au centre commercial de notre commune, et de les raccompagner jusqu'à leur domicile.

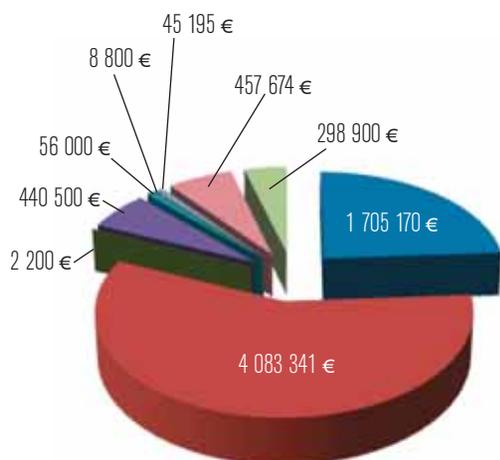
Pour créer et organiser ces services, nous avons besoin de connaître les personnes susceptibles d'être intéressées par l'un ou l'autre de ces services.

Pour tous renseignements complémentaires et pour inscription, contactez le service CCAS de la commune au 03.25.71.79.38 (Béatrice sera votre interlocutrice).

Thierry Joly

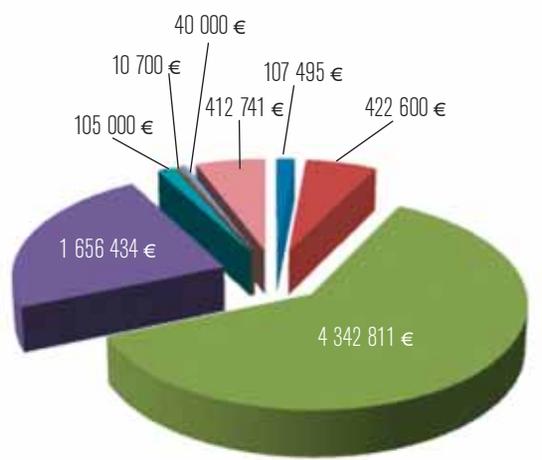
Budget de fonctionnement 2014 - 7 097 781 €

Dépenses fonctionnement



- Charges à caractères générales
- Charges personnels et assimilés
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestions courantes
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- dépenses imprévues

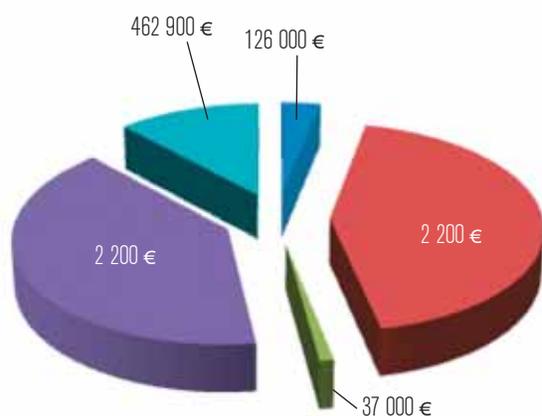
Recettes fonctionnement



- Atténuation de charges
- Prod servi domaines ventes divers
- impôts et taxes
- Dotation participations
- Autres produits gestions courantes
- Produits exceptionnels
- Opérations ordres transfert section
- Excedent reporté

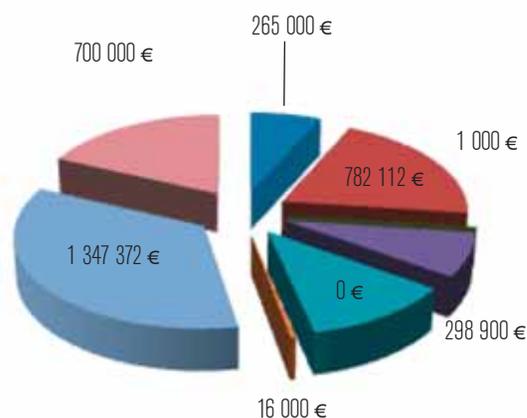
Budget d'investissement 2014 - 3 868 059 €

Dépenses d'investissements 2014



- Remboursement d'emprunts
- Opération d'équipement
- Immobilisation incorporelles
- Immobilisation corporelles
- Immobilisation en cours

Recettes d'investissements 2014



- Dotations
- Subventions
- Cautions
- Amortissements
- Virement de la section de fonctionnement
- Produits de cessions

Le budget 2014 a été établi à peine un mois après les élections municipales. Aussi le budget de fonctionnement n'est que la continuité de celui de 2013. Il faudra attendre la préparation du budget de fonctionnement de 2015 pour visualiser les premières modifications significatives de la nouvelle gestion municipale. Pour le budget d'investissement, les nouvelles actions commencent à se programmer et s'intégreront plus visiblement dès 2015. Pour l'année 2014, l'investissement principal sera la réfection de l'avenue Auguste Terrenoire. Les travaux de l'arrière de l'église sont revus à la baisse et permettent de finaliser l'aménagement complet de cet espace. Notons l'investissement d'un quad équipé pour le désherbage de la voirie, qui était précédemment réalisé par un prestataire extérieur, et qui devient désormais communal. Par cet investissement, ce sont entre 20 000 et 30 000 € qui seront économisés sur le budget de fonctionnement.

Cérémonie

8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945 a débuté à 9h45. Monsieur Jean-Michel VIART, Maire, Monsieur Pierre Gras, Président du comité d'entente des anciens combattants et les anciens combattants encadrés par la police municipale, sont allés déposer une gerbe de fleurs sur chacun des trois sites de notre commune afin d'honorer la mémoire de trois personnes de notre commune : M. Romagon (rue Romagon), M. Brisson (square Pierre Brisson) M. Charles Walter (route de Verrières).



La lettre de M. Kader ARIF Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens combattants a été lue par M. le Maire qui a ensuite déposé la dernière gerbe aux côtés des anciens combattants.



M. Le Maire a remercié et salué personnellement les Portes Drapeaux, les Anciens Combattants, l'harmonie « l'indépendante » et la fanfare « l'Avenir de St Léger », le Conseil Municipal et tous les participants, et les a invités à se retrouver à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié en mémoire de nos chers disparus.

Patrick Grosjean

Cérémonie

18 juin

La commémoration de l'Appel que le Général de Gaulle a prononcé à 20h le 18 juin 1940 sur les ondes de la B.B.C. a débuté à 18h. Monsieur Jean-Michel VIART, Maire, Monsieur Pierre Gras, Président du comité d'entente des anciens combattants et les anciens combattants, l'Harmonie Municipale l'Indépendante et la fanfare de St Léger encadrés par la police municipale, avaient donné rendez-vous à tous les Sancéennes et Sancéens, devant l'entrée du cimetière rue de l'Égalité.



M. Pierre GRAS a rappelé à l'assemblée le texte de l'appel du 18 juin : la voix de l'espoir pour beaucoup de français. M. le Maire a ensuite lu le message du ministre délégué aux anciens combattants avant de déposer un bouquet de fleurs avec les enfants de la commune.

M. le Maire a remercié et salué personnellement les Portes Drapeaux, les Anciens Combattants, l'Harmonie Municipale l'Indépendante et la fanfare de St Léger, le Conseil Municipal et tous les participants. Il les a invités à se retrouver à la salle Rez-de-Jardin de la Mairie pour partager le verre de l'amitié en mémoire de cette action qui bouleversa l'avenir sombre dans laquelle notre Patrie était plongée.



Patrick Grosjean

Vélo Club

Sancéen

Le 11 juillet, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le Vélo Club Sancéen ont été heureux d'accueillir leurs amis cycliste de SPEYER, Allemagne. Saint-Julien-les-Villas leur souhaite la bienvenue, et les félicite pour les efforts qu'ils viennent d'accomplir en vélo sur la route de SPEYER à SAINT-JULIEN-LES-VILLAS. Voilà bien une preuve que le vélo est un excellent moyen de rester jeunes, dans les jambes, dans la tête et dans l'esprit !



Bravo à toute leur équipe ! En effet depuis 1996, régulièrement, chaque année, les deux clubs se rencontrent autour d'une même passion : le vélo. C'est toujours un grand moment de partage.

Nous voulons dire notre attachement à l'amitié qui lie ces deux clubs depuis 18 ans.



Vivent les villes de SPEYER et de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS !
Vive votre amitié !
Vive le Vélo !

Nous leur avons souhaité à tous un très bon séjour à Saint Julien.

José Vazquez

Société Nautique

Troyenne

La Société Nautique Troyenne jumelée avec l'ARZV d'Alkmaar en Hollande a été reçue le vendredi 11 juillet 2014 à 19h par M. Jean-Michel VIART, Maire.

Le planning du week-end fut fort chargé avec entre autres des régates sur le lac.



C'est pourquoi nous leur avons permis de découvrir vendredi après-midi Troyes en compagnie de M. Wilhelm, et certaines spécialités champenoises, eux nous ont permis de découvrir leur spécialité locale « le fromage ».



L'échange a été fructueux, et chacun espère qu'ils seront plus fréquents à l'avenir.

José Vazquez

La SNT (Société Nautique Troyenne) aux championnats de France

Une fin de saison très active pour la Société Nautique Troyenne, suite au stage de préparation, organisé sur le lac du temple du 28 mai au 1 juin. Pas moins de 12 rameurs répartis en 7 équipages ont participé aux championnats de la zone Nord-est.

Ces championnats qualificatifs pour les championnats de France se déroulaient les 14 et 15 juin sur le bassin de l'ailette dans l'Aisne en Picardie. Tous les meilleurs rameurs des régions du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie, de Champagne-Ardenne, de Lorraine et d'Alsace étaient venus en découvrir pour figurer dans les 5 premiers, sésame ouvrant la porte des championnats de France.

Les rameurs de la SNT ont fait feu de tout bois puisque 6 de ces bateaux sont en demi-finale et que parmi eux, 4 bateaux se qualifient pour la finale A. Les deux filles du couple cadette, Sarah Fraincart, une Sancéenne, et Amélie Ragon, se qualifient pour les championnats. Le mercredi 2 juillet, elles partiront pour Vichy (Allier), disputer l'épreuve finale qui se déroule du 4 au 6 juillet.

Résultats des championnats de zones :

2 de couple Junior Femme :	5 ^{ème}
2 de couple Junior Homme :	12 ^{ème}
2 de couple Cadet Homme :	6 ^{ème}
2 de couple Cadette Femme :	5 ^{ème}
2 sans barreur Cadet Homme :	10 ^{ème}
1 de couple Minime Femme :	6 ^{ème}
1 de couple Minime Fille :	12 ^{ème}

Sinistrés par le manque d'eau, empêchant de pouvoir s'entraîner correctement, nombreux sont ceux qui ont quitté le Club ; des jeunes sont arrivés et leur inexpérience les a empêché de s'exprimer pleinement cette année mais, avec l'espoir de voir solutionner ce problème d'eau, ils devraient l'an prochain s'exprimer totalement.

José Vazquez



Naissances

Janvier

- 08 : Ilann MICHOT, 12 rue de la Coopérative
- 12 : Eden KREITER, 20 Avenue de la Gare
- 15 : Ethan DEGOUT, 106 rue Nicolas Rémond
- 19 : Elie-James AMANTCHI BEUGRE, 84 Avenue M.Baroin
- 28 : Shainez BOUSSAKRI, 33 rue Gambetta

Février

- 06 : Evangéline PAILLEY, 5 rue Rabelais
- 15 : Jules JUILLARD LAPAZ, 20 rue de la Haute Moline
- 23 : Deymon PARIGAUX, 1 Boulevard de Dijon
- 23 : Gabriel DANIAUX, 153 Avenue Michel Baroin

Mars

- 06 : Enzo LHOMME, 17 rue du Bois Gibault
- 09 : Sohan ABOULOUKOU, 4 rue de la Fable
- 10 : Kimbra DOSSOU, 3 rue Rabelais
- 25 : Adelina ASANOVSKI, 14 Boulevard de Dijon
- 26 : Paul GOUDONNET, 17 rue Jean Neveu
- 28 : Hayate FINOT HELAL, 151 Avenue Michel Baroin
- 28 : Arthur BROCARD, 6 rue Molière
- 28 : Léane BROCARD, 6 rue Molière

Avril

- 08 : Marie-Lou RIQUEL, 11, bis rue des Vannes
- 08 : Grégory GEIGER, 14 rue de la Coopérative
- 15 : Timéo MORDEFROY, 16 rue de la Coopérative
- 19 : Clément LOUIS, 25 rue Henri Parmentier
- 27 : Ryles LEROU, 28 rue de la Coopérative
- 28 : Gabin RAMBERTI, 6 rue Edgar Degas
- 29 : Mohamed EL HAJOU, 93 Avenue Michel Baroin
- 29 : Léonie BOURGEOIS, 6 rue Louis Maillet

Mai

- 04 : Kylian NZALE AUGIER, 167 Avenue Michel Baroin
- 08 : Ulysse BAILLY, 7 rue des Philippats
- 09 : Naël BAZINE, 5 rue Georges Dheilly
- 25 : Gabriel FAJOT, 3 rue Montaigne
- 25 : Sebastian INEL, 18 rue du Docteur Jacques Bell
- 29 : Mélissa FOURNEAU, 8 Route de Baires

Juin

- 08 : Arthur ROUSSELET LHABITANT, 80 rue de la Haute Moline
- 18 : Paul GASSER, 1 rue Bernard Pieds
- 18 : Camille GASSER, 1 rue Bernard Pieds
- 24 : Alice VOISIN, 92 Boulevard de Dijon

Mariages

Avril 2014

- ♥ 12 : **Mickaël ODIN**, éducateur sportif, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 62, Boulevard de Dijon et **Cindy PERRIER**, directrice adjointe, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 62 Boulevard de Dijon
- ♥ 19 : **David WALTER**, agent d'entretien, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 11 bis rue des Vannes et **Angélique MARTINS**, vendeuse, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 11 bis rue des Vannes

Mai 2014

- ♥ 03 : **Hervé HUGOT**, commerçant, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 35 rue Carnot et **Christelle SCHNEIDER**, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas 35 rue Carnot
- ♥ 24 : **Alain FAUCQUEZ**, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6 rue Georges Dheilly et **Edwige ROUSSEAU**, monitrice, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas 6 rue Georges Dheilly

Juin 2014

- ♥ 07 : **Michel LOMBART**, retraité, domicilié à Gyé-sur-Seine (Aube) 3 rue des Vannes et **Ghislaine MOURLON**, aide auxiliaire puéricultrice, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 159 Avenue Michel Baroin
- ♥ 21 : **Christian CANIVET**, chauffeur livreur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 Impasse des Huerdets et **Véronique CLIGNY**, auxiliaire de puéricultrice domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 Impasse des Huerdets

Décès 2014

JANVIER

- 03 : Jean DUBOIS, retraité, 93 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue des Deux Haies
- 04 : Daniel BADEY, retraité, 82 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6 rue de la Burie
- 09 : Kurt BERGER, retraité, 80 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue Racine
- 10 : Françoise GOBIN, retraitée, 75 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue Voltaire
- 16 : Daniel PIERSON, veilleur de nuit, 44 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet
- 26 : Charles TILQUIN, retraité, 87 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue de l'Hôtel de Ville

FEVRIER

- 1er : Benoît BROUCKE, maçon, 30 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 136A, Boulevard de Dijon
- 14 : Marcel FRICHET, retraité, 78 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 18 rue Maurice Romagon
- 19 : Edith PETIT veuve AULLEN, retraitée, 66 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet
- 20 : Marie-Louise DESARTHE veuve TERRÉ, retraitée, 91 ans, domiciliée à Saint-Julien-Les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline
- 22 : André FROIGNIER, retraité, 74 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 1 rue Ronsard
- 28 : William RIN, retraité, 79 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 12 rue de la Coopérative

MARS

- 1^{er} : Roger AUBERT, retraité, 77 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 18 rue de Sancey
- 1^{er} : Maurice HOUZÉ, retraité, 71 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet
- 05 : Jean-Marie LOGEART, ouvrier spécialisé, 48 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 52 rue René Gillet
- 14 : Joseph MORONI, retraité, 82 ans, domicilié

à Saint-Julien-les-Villas, 3 rue de l'Egalité

- 26 : Andrée REMY veuve ARPIN, retraitée, 103 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

AVRIL

- 06 : Isabel CARRASCO BARBERAN veuve MEDINILLA AYALA, retraitée, 73 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 136A, Boulevard de Dijon
- 11 : Henri RICARD, retraité, 81 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 4 rue Fontenelle
- 15 : Vjolca GJERGJI, sans profession, 45 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 52, rue René Gillet
- 16 : Alain BARNABÉ, retraité, 61 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 12 Villa Mon Logis

MAI

- 05 : Jean VINCENT, retraité, 83 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 38 rue des Vannes
- 15 : Simone PORNOT veuve RAGON, retraitée, 91 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas 7 rue Montaigne
- 20 : René SILVÉRIO, retraité, 83 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5 Boulevard de Dijon
- 23 : Jean BRUNSCHVICG, chirurgien urologue, 67 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 27 rue Gambetta
- 25 : Aline MOUGINOT, sans profession, 46 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 13 rue Aristide Briand
- 28 : Raymonde DUBOIS veuve VERJOT, retraitée, 102 ans, domiciliée à Saint-Julien-Les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

JUIN

- 05 : Marc TOUSSAINT, retraité, 68 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6 Route de Villepart
- 16 : Abdelkader BOUTALEB, retraité, 86 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 1, Villa Mon Logis

L'ASSOCIATION PLUS PROCHE DES SANCEENS :

Je souhaite en mon nom, Jean-Marie BAILLY, et au nom de toute l'équipe PLUS PROCHE DES SANCEENS remercier l'ensemble des électeurs ayant voté pour notre liste lors des dernières élections municipales 2014.

Malheureusement, notre mobilisation partagée n'a pas suffi à remporter la majorité des sièges composant le conseil municipal.

La liste PLUS PROCHE DES SANCEENS se voit pourvue de 5 sièges au sein de l'assemblée délibérante sancéenne et d'un siège au sein du Grand Troyes.

Nous siégeons dans toutes les commissions ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la gestion de la commune.

Cependant, nous avons pu constater, jusqu'au dernier conseil municipal du 26 juin, que peu de place était réservée à l'opposition lors de ces réunions, contrairement au discours d'investiture de Monsieur le Maire, au cours duquel celui-ci avait affiché la volonté de travailler avec tous les élus, dans une démarche d'ouverture avec les groupes d'opposition.

En effet, lors des commissions, le travail était déjà finalisé au sein de la majorité et nous n'avions plus d'autre choix que de voter pour ou contre, sans possibilité de modifier le contenu des dites commissions.

Par ailleurs, nous devons parfois nous exprimer sur certaines délibérations sans que les informations nécessaires à la compréhension du sujet et à la prise de décision nous aient été transmises.

Cela est d'autant plus dommageable pour Saint Julien que les membres de l'opposition comprennent des élus d'expérience, qui connaissent les dossiers en cours et qui pourraient ainsi apporter un éclairage pertinent à la nouvelle majorité avant qu'elle prenne ses décisions.

Nous avons fait part de cette réalité lors du dernier conseil municipal.

Il semblerait que nous ayons été entendus par monsieur le Maire ainsi nous allons pouvoir exercer notre rôle d'élu en étant force de proposition dans l'intérêt général de notre commune.

Et nous vous tiendrons régulièrement au courant dans notre bulletin.

J.M. Bailly

Les membres de la Liste AGIR et CONSTRUIRE remercient toutes les sancéennes et tous les sancéens qui leur ont fait confiance et qui leur apportent toujours leur soutien.

Dossiers en cours :

Que dire aujourd'hui d'une majorité qui semble perdue, qui tâtonne, et qui depuis trois mois aux commandes de notre commune ne fait que mettre en place ce que nous avons prévu et budgété. Retardant les échéances de début et fin de travaux pour soi-disant rechercher des économies qui aboutiront de façon certaine à une augmentation du coût final tout en diminuant parfois la qualité environnementale (faire en deux fois ce que l'on peut faire en une seule fois coûte plus cher à la sortie... c'est bien connu ! faire des travaux ou des réfections de voirie à minima se retrouve toujours à la finale en euros imprévus qui sortiront de la poche des administrés...).

Où se retrouve la réalité de l'intérêt général et le respect de l'argent du contribuable dans cette façon de faire ?

Nous avons prévu la fin des travaux du parvis de l'église en avril/mai 2014, le début des travaux

de l'Avenue Terrenoire conjointement avec le Grand Troyes (piste cyclable) courant juin 2014. On nous parle maintenant de fin de travaux courant du premier semestre 2015 !!! Nous n'entendons pas parler de la réfection de la rue des Vannes, pourtant les études ont été lancées en mars 2014.

Rythmes scolaires :

Notre groupe Agir et Construire, conduit par Daniel Picara, se réjouit de constater que les propositions concernant les nouveaux horaires scolaires, élaborées pendant le mandat précédent, aient été respectées pratiquement à la lettre par la nouvelle équipe. Ces horaires nous les avions, à l'époque, publiés en encadré page 3 du journal le Sancéen n°17 de janvier 2014, après avoir les avoir définis suite à une collaboration efficace (questionnaires distribués aux familles dès avril 2013, nombreuses réunions, création de groupes de travail, 2 grands comités de pilotage -18 septembre et 20 novembre 2013) avec l'ensemble des partenaires (Education nationale, parents d'élèves, personnel municipal, CAF, Jeunesse et Sports) pour clôturer lors d'une réunion publique le 20 novembre 2013 en présence de Mrs les Inspecteurs D.Sbarberi, et F.Bigorgne

représentant du DASEN. Ce dernier a officiellement validé l'ensemble de nos propositions par courrier en date du 13 décembre 2013.

Donc globalement le projet proposé aujourd'hui ne peut que nous sembler cohérent.

Ce lourd dossier a été très long à élaborer, la première réunion avait en effet eu lieu dès le 24 novembre 2010 au lycée Camille Claudel à Troyes, sous l'impulsion de M. Serge Clément, Inspecteur d'académie, soit plus de 2 ans avant le décret officiel. Il s'agit donc de plus de 3 ans de travail sur ce lourd dossier. Voici ce qui met fin à certaines rumeurs se plaisant à laisser imaginer aux sancéens que nous n'avions pas travaillé sur ce sujet.

Soulagés également de voir aboutir les négociations entamées le 19 février 2014 par Françoise Salbreux, maire-adjointe au scolaire de notre équipe, avec La Maison de la Science de Sainte-Savine en partenariat avec ERDF, avec des représentants de la CAF et Jeunesse et Sports, pour proposer à nos enfants le soir tout au long de l'année des ateliers d'initiation scientifique de qualité.

Pour la liste Agir et Construire :
Daniel Picara, Marc Moreau, Françoise Salbreux.

EXPRESSION DE LA LISTE « CHANGEONS D'AIR A SAINT- JULIEN »

Tout d'abord, nous tenons à remercier les Sancéennes et les Sancéens qui nous ont fait confiance en nous accordant leur vote au cours des élections municipales, ainsi que celles et ceux qui nous ont témoigné leur soutien pendant la campagne.

Des urnes est sortie la liste Avenir-Saint-Julien-Demain avec à sa tête M. Jean-Michel Viart aujourd'hui maire.

Ainsi en va la Démocratie... Signalons l'attitude très républicaine de M. Daniel Picara lors de la passation de pouvoir...

A peine élue, la nouvelle municipalité découvre enfin la réalité des finances de notre commune, alors qu'au cours de la campagne, nous n'avons eu de cesse de dénoncer son projet utopique et financièrement irréaliste. Avec plein de bon sens, M. le Maire met donc en place une chasse aux économies à réaliser.

Reconnaissons lui le mérite d'avoir réduit le coût de la cantine scolaire, mais en s'appuyant toujours sur le quotient familial. Il eut été plus juste qu'il s'inspirât du taux d'effort que nous proposons dans notre projet (projet à la fois ambitieux sur le plan des idées et modeste sur le plan financier !), comme il s'inspire aujourd'hui de l'un des points phares de notre projet culturel, le Beau Dimanche, en faisant revivre la tradition de la Fête de Saint-Julien, fin août, !

En effet, le taux d'effort supprime les seuils et les paliers créés par les catégories de revenus ; il permet de personnaliser la participation financière des familles en proposant des tarifs proportionnels adaptés au revenu de chacune d'elles. C'est donc un mode de calcul plus précis et bien plus équitable (il profite à tous, du plus bas au plus haut revenu) que celui qui reste basé sur le quotient familial.

Durant le mandat précédent, siégeant alors dans l'opposition, les élus reprochaient à l'ancienne majorité d'envoyer trop tardivement les convocations aux différentes séances de travail.

Force est de constater que, depuis trois mois, cette pratique a peu progressé.

De ce fait, en ce qui me concerne et compte tenu de ma profession, il m'est impossible d'organiser mon emploi du temps pour assumer mon mandat d'élu municipal. Aussi viens-je de présenter ma démission à M. Le Préfet de l'Aube afin que l'un de mes co-listiers, plus disponible que moi, puisse l'assurer.

Quoi qu'il en soit, vous trouverez toujours auprès de chaque membre de notre groupe, et a fortiori auprès des élus de notre liste, de l'écoute, de l'intérêt et de la disponibilité.

Ils essaieront toujours de répondre à vos attentes et se feront le relais de vos préoccupations auprès de la majorité municipale.

Didier CLOOS

Retrouvez « le Beau Dimanche » et le taux d'effort sur notre site : www.changeonsdairsaintjulien.fr



L'association Restau Vouldy est implantée impasse Chazelle depuis le 14 avril 2014

Forte de plusieurs dizaines d'années d'existence, l'association Restau Vouldy vous offre des repas confectionnés sur place, tous les jours à partir de produits frais achetés à des producteurs locaux. Son chef cuisinier et ses 2 aides de cuisine préparent une cuisine goûteuse, familiale, dans un cadre sympathique et convivial. Le service est réalisé sous forme de self. Le 3^e jeudi de chaque mois, elle réalise ses repas avec des légumes BIO fournis par la SCOP des Viennes située à Saint André les Vergers.

Vous composez votre repas en fonction de votre appétit ; un repas composé d'une entrée, un plat garni et un dessert vous coûte 8€00.

Au-delà du repas, Restau Vouldy vous offre un lieu de vie et de convivialité. Pour permettre au plus grand nombre de « bien manger pour mieux vivre », Restau Vouldy veut être synonyme de qualité et de modicité mais aussi de solidarité et de convivialité.

Le repas au cœur de la vie quotidienne, ne doit pas être un acte banal ; plus qu'une réponse à un besoin physiologique il doit être un moment privilégié de communication, de paroles et de sociabilité.

Rejoignez-nous et venez partager un repas avec nous. Restau Vouldy peut aussi vous accueillir à d'autres moments, sur demande à partir d'une vingtaine de convives. Pensez-y pour vos associations, vos entreprises, vos formations.



Restau Vouldy

9 impasse Chazelle - 10800 Saint-Julien-les-Villas

Téléphone : 03 25 73 18 23

Site Internet

<http://www.restaouvouldy.fr>

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00

Adhésion annuelle pour une année civile : 15€

CINE3@UBE

Ciné-club de St Julien les Villas

LE TRAIN

Avec S.TOUFFU

Directeur de l'ONAC



Michel Simon, Burt Lancaster, Suzanne Flon, Jeanne Moreau ...



Projection :

Judi 4 SEPTEMBRE 2014 à 19h à la

Maison du patrimoine
Grand Troyes

3 rue Jean Jacques Rousseau derrière la Mairie de St Julien